

18 Octobre 2023 : rencontre pour la santé et sécurité au travail

Bourse du travail de Paris, 29 Bd du temple, 75011, Paris.

Pour la préparation des Assises de la santé au travail, 13 et 14 Mars 2024

En France, plus de 1 000 accidents mortels du travail et de trajet sont recensés chaque année pour les seul-es salarié-es, sans compter les accidents du travail non recensés des fonctionnaires, des indépendant-es et auto-entrepreneur-ses, des travailleur-ses détaché-es, des livreur-ses, chauffeurs et autres travailleur-ses des plateformes (Uber, Deliveroo, et autres)... Citons seulement les 3000 décès par an dus à l'amiante.

Ces quelques chiffres rappellent l'hécatombe qui, année après année, décime le monde du travail. Et cela empirera encore si l'on doit travailler plus longtemps alors qu'on est usé-es par des décennies de boulot avec des licenciements pour inaptitude en masse ! Les atteintes à la santé mentale explosent et ne sont pas reconnues en maladies professionnelles.

Les accidents du travail, les maladies professionnelles, les accidents industriels avec leurs effets environnementaux et sur la santé des citoyens ne sont pas une fatalité mais le résultat d'une organisation du travail faisant passer les profits avant la sécurité.

Le gouvernement entend mener une campagne sur les accidents du travail tout en refusant de prendre de vraies mesures ! Les travailleurs et travailleuses victimes d'un accident du travail ou une maladie professionnelle ne sont toujours pas intégralement réparé-es de leur préjudice. Faire reconnaître une maladie professionnelle reste quasi impossible en matière de maladie psychique ou de poly-rexposition à des agents chimiques...

Rien ne changera sans mobilisation dans les entreprises, les services et sans initiatives de rue.

Les rassemblements le 28 avril 2023, journée mondiale de la santé et la sécurité au travail, ont été une étape pour mettre en visibilité le vécu des travailleurs-ses. Il nous faut aller plus loin pour que la santé au travail devienne un enjeu de débat public, mettre en commun nos batailles multiformes qui concernent tous les aspects de la santé au travail. Il faut désenclaver les luttes pour la santé et la sécurité qui restent souvent au niveau local ou enfermées dans les entreprises

Nous invitons l'ensemble des syndicats, associations, militant-es de la santé au travail à participer à la rencontre du 18 octobre 2023.

Cette rencontre se veut un point d'appui pour préparer les assises de la santé au travail des 13 et 14 mars 2024 via la mise en place de groupes de travail thématiques.

Programme (il sera précisé par la suite) : Tous les débats seront introduits à deux voix, syndicaliste et chercheur-e / expert-e, suivis d'un débat avec la salle

Matin :	Après-midi : travail en ateliers
9h Accueil	Atelier 1 : Risques psycho-sociaux, comment agir.
9h30 Introduction des débats à deux voix.	Atelier 2 : des CHSCT aux CSE : Agir pour la santé et la sécurité au travail : enquête après accident, expertise, enquête ouvrière.
10h : Risques psychosociaux, souffrance au travail – Bilan des combats menés, réflexion sur le travail à mener.	Atelier 3 : Division et éclatement du salariat, dans le privé et la fonction publique.
11h15 : Accidents du travail – Au-delà du constat, quelles batailles pour diminuer vraiment le nombre d'accidents !	16h30 : Conclusions générales.
Pause 12h30 à 14h, repas libre.	

- Je m'inscris pour participer à la journée du 18 octobre à la Bourse du Travail de Paris.
- Je ne peux pas venir mais souhaite être tenu-e au courant de vos initiatives.

Nom Prénom : Ville / entreprise :

Mail : Téléphone : Syndicat :

Répondre à mobilisation28avril@gmail.com. Possibilité d'absence couverte par un congé de formation syndicale.